



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Bio Antiadhérent soudure, liquide (F)  
Code-Nr. 150501

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Liquides Techniques

## 2. Identification des dangers

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Produit non soumis à étiquetage selon des Directives européennes.

#### Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

La préparation est considérée non dangereuse au sens de la directive 1999/45/CE

## 3. Composition/informations sur les composants

### Description

Protection soudage à base d'extraits de tournesol (réproduction fidèle) avec émulsifiants spécifiques.  
Contient des agent(s) conservateur(s).

## 4. Premiers secours

### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### Après inhalation

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

#### Après ingestion

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.



---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Sol très glissant suite au déversement du produit.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

---

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Le récipient doit être fermé.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Observer les règles générales de protection contre le feu.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du gel.

Stocker à une température comprise entre 5 et 40 °C.

---

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Protection respiratoire

protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit

### Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: latex naturel, 0,6mm;480min;60min.

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Protection de la peau

Vêtements de protection

### Mesures générales de protection

Éviter d'inspirer les aérosols.

### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.



## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat</b> liquide	<b>Couleur</b> trouble	<b>Odeur</b> légèrement perceptible
------------------------	---------------------------	--

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	7,5	20 °C			concentré
<b>point d'ébullition</b>	95 °C				
<b>Point de congélation/de figeage</b>	0 °C				
<b>Point d'éclair</b>	non applicable				
<b>Densité</b>	ca. 1 g/ml	20 °C			
<b>Solubilité dans l'eau</b>					miscible

## 10. Stabilité et réactivité

### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## 11. Informations toxicologiques

### Remarques générales

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

## 12. Informations écologiques

### Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Biodégradabilité</b>	> 90 %			
	Les agents de surface sont conformes aux Directives Européennes concernant la biodégradabilité.			

### Remarques diverses relatives à l'environnement

	Valeur	Méthode	Remarque
<b>Valeur AOX</b>	D'après la recette, le produit ne contient aucun halogène lié organiquement.		

### Remarques générales

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.



---

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets	Nom du déchet
12 01 99	déchets non spécifiés ailleurs
15 01 02	emballages en matières plastiques

#### Recommandations relatives au produit

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

D'où la distinction entre " déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

---

### 14. Informations relatives au transport

#### Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

---

### 15. Informations réglementaires

#### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV -0 %  
(composants organiques  
volatils)

---

### 16. Autres informations

#### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

#### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.